

Note Méthodologique : Cabinet gestion des risques industriels au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Environnement industriel gabonais complexe, exposé aux aléas techniques et réglementaires.
- Besoin de maîtrise des risques industriels, conformité et prévention des accidents majeurs.
- Approche rigoureuse, adaptée aux spécificités locales (zones industrielles, acteurs, exigences nationales).
- Finalité: sécuriser les opérations et améliorer en continu les processus et l’empreinte environnementale.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des risques industriels.
- Garantir la conformité aux normes gabonaises et internationales (ex. ISO 31000, process safety).
- Définir un plan d’action pragmatique et priorisé.
- Renforcer l’organisation de prévention et la sensibilisation des équipes.
- Réduire les impacts potentiels sur l’environnement local et national.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre d’intervention

- Secteurs: pétrochimie, énergie, transformation minière, portuaire/logistique, manufacturier/agro-industrie, construction.
- Zones clés: Port-Gentil, zone économique spéciale de Nkok, Éco-Cité Nzeng-Ayong (Libreville).

Livrables

- Rapport d’analyse détaillé des risques.
- Plan d’actions priorisé et recommandations opérationnelles adaptées.
- Rapports de suivi et accompagnement lors des audits externes.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte de données terrain, entretiens, analyse des processus et incidents passés.

- Identification des points vulnérables.
- Résultat: état des lieux précis des risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, audits antérieurs et exigences applicables au Gabon.
- Vérification de la conformité aux normes nationales et standards internationaux.
- Résultat: écarts de conformité et priorités.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations adaptées aux contraintes techniques et réglementaires.
- Élaboration d'un plan d'action priorisé (mesures correctives, formations, prévention).
- Résultat: feuille de route opérationnelle.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier de la mise en œuvre et rédaction de rapports de suivi.
- Assistance lors des audits externes, veille réglementaire et ajustements.
- Résultat: amélioration continue et conformité maintenue.

Point clé : une visite sur site est indispensable pour un diagnostic complet et fiable.

Planning / durée / jalons

Phase	Principales activités	Jalons / livrables	Durée
Étape 1 : Diagnostic	Visites terrain, entretiens, revue incidents	État des lieux des risques	Variable
Étape 2 : Analyse réglementaire	Revue documentaire, conformité	Cartographie des écarts	Variable
Étape 3 : Plan d'action	Recommandations, priorisation	Plan d'actions priorisé	Variable
Étape 4 : Suivi	Accompagnement, rapports, audits	Rapports de suivi, ajustements	Variable
Mission (ensemble)	Alternance site / télétravail selon besoins	Rapport final et plan d'action remis	Quelques semaines à plusieurs mois

Rôles & responsabilités

Client

- Fournir les documents: plans, procédures, rapports d'audit, registres d'incidents, autorisations.
- Faciliter l'accès aux sites et la disponibilité des équipes pour visites et entretiens.

Consultant

- Conduire le diagnostic terrain et l'analyse documentaire.
- Vérifier la conformité réglementaire et normative.

- Élaborer recommandations et plan d'action; assurer le suivi et la veille réglementaire.
 - Assister lors des audits externes et produire les rapports de suivi.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'installations à jour.
 - Procédures internes de sécurité et d'exploitation.
 - Rapports d'audit antérieurs et inspections.
 - Registres d'incidents et de presque-accidents.
 - Autorisations administratives en vigueur.
 - Accès aux sites pour les visites terrain.
 - Disponibilité des équipes opérationnelles pour entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de la mise en œuvre des actions décidées.
 - Remise d'un rapport détaillé et d'un plan d'action à l'issue de la mission.
 - Rapports de suivi et assistance lors des audits externes.
 - Veille réglementaire continue et adaptation des mesures.
 - Formats d'intervention mixtes: présence sur site et télétravail pour optimiser ressources et coûts.
 - Référentiel d'exigences: obligations nationales (ministères compétents) et standards internationaux pertinents.
-